Règlement Intérieur Vital Tonic 2026-2027

Inscription

L'inscription à l'association des adhérents implique

- ✓ le paiement de la cotisation ainsi que la licence fédérale EPGV au moment de l'inscription
- ✓ la fourniture d'un certificat médical OBLIGATOIRE de non contre-indication *(voir textes en vigueur)* et de la fiche d'inscription dûment remplie,
- ✓ l'acceptation et le respect du présent règlement.

Cotisation

La cotisation n'est ni remboursable, ni transmissible et ne présume en rien de l'assiduité d'un adhérent. Il n'y a pas lieu de procéder au remboursement des cotisations pour une période de suspension dont ne sont responsables, ni les adhérents, ni l'association, lors d'une suspension des activités en raison d'une interdiction générale des pouvoirs publics. En cas de problème de santé (sur présentation d'un certificat médical), ou en cas d'événement familial important, le conseil d'administration de l'association pourra statuer sur un remboursement éventuel et au prorata qui restera toutefois exceptionnel. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par l'assemblée générale, sur proposition du conseil de l'association Vital Tonic. La cotisation ainsi que les réductions sont nominatives et ne peuvent donc pas être échangé entre personnes. La durée de la cotisation court de Septembre au 30 juin inclus.

Attestation du Certificat Médical

Je soussigné(e), atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par L'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive 2026/2026 au club EPGV Vital Tonic.

Réductions

Les réductions sont non cumulables entre elles et sont nominatives dans les mêmes termes que la cotisation. Une réduction pour les demandeurs d'emploi de 20€ *(sur justificatif)* ne peut concerner que la personne inscrite et non pas les enfants de celle-ci.

Les réductions « famille » 10€ par personne.

Assurance

Chaque adhérent, suite à sa cotisation pour une adhésion annuelle est assuré en responsabilité civile et individuelle nominativement par la société d'assurance MAIF.

Autorisation Parentale

Je, soussigné(e) Mr ou Mme représentant légal de certifie lui donner l'autorisation de :

- ✓ Adhérer à l'association Vital Tonic pour toutes les activités
- ✓ J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.

La personne à contacter en cas d'accident est : N°de téléphone :

Tenue Vestimentaire

La participation aux cours de gymnastique, Pilates, Zumba nécessite une tenue vestimentaire correcte et appropriée.
Les chaussures de ville sont strictement interdites et il est obligatoire d'avoir des chaussures de salle réservées exclusivement aux cours.
Un tapis personnel de travail ainsi que son matériel est demandé.

Propreté des locaux

Les adhérents, sont tenus de garder les locaux propres et accueillants, en prenant soin notamment de ne pas souiller ni dégrader le sol, les équipements, les vestiaires et les toilettes.

Informatique et Libertés

La loi Informatique et liberté N78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les Informations de ce document font l'objet d'un traitement Informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et rectification auprès du Secrétaire de l'association Vital Tonic.

Cession du Droit à L'image *(rayer la mention inutile)*

J'autorise, Parent 1 – J'autorise, Parent 2
Je n'autorise pas, Parent 1 – Je n'autorise pas, Parent 2

que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations de l'association VITAL TONIC soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet et de promotions de l'association par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.).

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et à avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Vital Tonic.

NOM : PRENOM :

A le

Signature obligatoire du demandeur ou du représentant légal

Association Vital Tonic

Salle de la Filature de l'Isle, 15 Chemins des Feutres du Toulon
24000 Périgueux
Site Web : vitaltonic.fr Mail : vitaltonic@outlook.fr